

Lyon, le 8 mars 2020

Monsieur le Président,

Suite à votre questionnaire, nous avons le plaisir de vous communiquer les réponses de notre candidat à la ville de Lyon, Etienne Blanc, Liste Bleu Blanc Lyon d'Union de la droite, des Républicains et du centre.

En vous remerciant pour votre intérêt pour notre projet pour la ville de Lyon, nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément,

Bien cordialement,

Alexandra Carraz-Ceselli
Directrice de campagne d'Etienne Blanc



1 -Participation citoyenne

-Quelle place comptez-vous donner aux citoyens et à leurs associations (dont les CIL et l'UCIL) dans les projets d'aménagement impactant leur cadre de vie.
-Quelle participation citoyenne comptez-vous instaurer dans le fonctionnement institutionnel des communes et de la métropole?

En premier lieu, sur la base des nombreux échanges que j'ai pu avoir avec les Lyonnais, nous avons relevé une observation très générale : il est indispensable d'augmenter le volume démocratique à Lyon et de mieux associer les habitants à la prise de décision publique. Le temps où l'on était élu pour un mandat de 5 ans sans rendre compte, sans écouter tout au long du mandat, est révolu. A Lyon, nous observons aujourd'hui un manque d'écoute évident des habitants, une absence totale d'échanges directs et un sentiment d'abandon de la part de la puissance publique dans tous les secteurs –sécurité, propreté, accès aux services, questions du quotidien... Afin de restaurer cette relation habitants/élus et revivifier la démocratie à Lyon, il est indispensable de mieux intégrer le citoyen à la prise de décision publique et de s'appuyer à nouveau sur les maires d'arrondissement.

Les Lyonnais attendent de leurs élus municipaux et d'arrondissements deux choses essentielles : que leurs préoccupations soient écoutées et qu'une réponse concrète leur soit apportée. Fort de mon expérience d'élu local, en particulier avec la Suisse, je veux augmenter la démocratie locale au bénéfice des Lyonnais. C'est la raison pour laquelle, j'ai proposé plusieurs dispositifs très précis :

>>Organiser jusqu'à 3 référendums pendant le mandat sur des sujets majeurs, qui concernent directement la vie des lyonnais (exemples de sujets : piétonisation de la presque île, ouverture des magasins le dimanche, sujets qui impactent l'organisation de la vie de l'école...etc). Ainsi les Lyonnais pourront exprimer leur avis et orienter les grandes décisions politiques en étant associés en amont des projets envisagés.

>> Faire évoluer les Conseils de quartiers grâce à des jurys des Lyonnais désignés pour un an avec un panel plus représentatif de la population (1/3 par le Conseil municipal, 1/3 de volontaires et 1/3 issu d'un tirage au sort sur les listes électorales) qui puisse valoriser l'engagement de tous, et un périmètre d'intervention mieux adapté aux projets étudiés (arrondissements ou ville complète). Les associations (CIL, CICA) continueront à être représentées et très largement sollicitées pour donner leur avis et accompagner les projets d'aménagement.



>> Associer davantage la vision des femmes à l'aménagement et la sécurité de la ville, avec le Think Tank des Lyonnaises. Partant du constat que l'espace urbain se révèle être souvent une zone de fragilité et d'insécurité pour les femmes, et devant l'incapacité de la puissance publique à traiter par elle-même ces difficultés, une cellule de réflexion et de dialogue 100% féminine sera invitée à prendre pleinement part aux décisions concernant l'aménagement et la sécurité de la ville.

>> Enfin, sur les questions de sécurité, je souhaite une meilleure coordination des services et une information des habitants, notamment par la mise en place d'un conseil de sécurité régulier pour la mairie centrale et un par arrondissement (qui associe les habitants et les associations).

2-Déplacements urbains

-Quelles sont vos propositions pour faciliter la marche à pied dans et à l'extérieur de la ville (cheminements piétons suffisamment larges, continus et protégés)? -Quels moyens seront consacrés à la suppression des dysfonctionnements criants constatés actuellement sur les cheminements piétons des voiries existantes?

La situation que connaissent actuellement les piétons à Lyon n'est pas satisfaisante. Les piétons voient les vélos et les trottinettes circuler sur les trottoirs, lesquels sont de plus en plus encombrés par des trottinettes souvent jetées et abandonnées par les derniers utilisateurs. Je mettrais en place une réglementation rigoureuse, laquelle fera l'objet de sanctions si elle n'est pas respectée. Je suis très attaché à la continuité des circulations piétonnes, en considérant qu'aujourd'hui beaucoup d'associations donnent priorité au vélo et font peu de cas des conflits qui peuvent surgir entre piétons et cyclistes.

-Quelles sont vos propositions pour favoriser les déplacements à vélo (nouveaux aménagements cyclables continus et protégés, organisation et sécurisation du stationnement des vélos)?

A Lyon, en matière de mobilités, le choix a été fait de ne pas faire de choix. J'entends dédier des axes spécifiques aux modes doux : avec un schéma des mobilités pour toute la ville se concrétisant par des routes spécifiques dédiées aux vélos, des garages & équipements urbains à



vélos, une réglementation des usages des trottinettes, etc. Je propose également des ascenseurs et remonte-vélos dans plusieurs arrondissements (1, 4 et 5), pour faciliter les déplacements.

-Comment pensez-vous faire respecter les règles du partage de la rue par les piétons, les cyclistes, les usagers des nouveaux engins de déplacement personnels motorisés et les automobilistes (campagnes de sensibilisation et d'éducation, verbalisation)?

Je mettrai en place une réglementation rigoureuse, laquelle fera l'objet de sanctions si elle n'est pas respectée, notamment grâce à la vidéo-verbalisation. Des campagnes de sensibilisation seront bien évidemment déployées régulièrement, en faisant appel aux idées et propositions des Lyonnais via les Jurys des Lyonnais, le Think tank des Lyonnaises et les possibilités d'expressions directes données aux habitants. Nous accompagnerons également le développement du civisme et de la citoyenneté auprès des jeunes Lyonnais dans le cadre des actions périscolaires. Le respect des règles de sécurité routière constituera également une priorité en matière de prévention.

-Dans le cadre du prochain plan de mandat, quelles sont vos principales propositions pour le développement des transports en commun (métros, tramways, bus, téléphériques, navettes fluviales...)?

L'ultra métropolisation de Lyon atteint aujourd'hui ses limites : sur densification, augmentation sans fin du prix des logements, embouteillages & pollution, isolement & précarisation de certains publics. Le modèle Lyonnais, trop centré sur la seule agglomération, doit être renouvelé. C'est pourquoi nous devons être offensifs sur les questions de mobilités, d'énergies et de logement. Ainsi sur les questions de mobilité, je souhaite proposer - 30% sur les abonnements dans le réseau TCL, de façon à soutenir les classes moyennes et populaires, et les arrondissements les plus périphériques. L'offre couplée TCL/TER sera également diminuée. Le coût de la mesure (33M€) sera compensé en revenant sur la baisse continue de la contribution de la Métropole au Sytral + la chasse au gaspi et aux dépenses indues.

Je souhaite également que l'on s'appuie sur le réseau ferré et les grandes lignes de métro et de tramway, afin de développer un réseau métropolitain de type RER à la Lyonnaise, capable d'offrir une alternative concrète à la voiture. La démarche, initiée par la Région, sera lancée dans les prochaines semaines.



Enfin, 80% des acteurs de la filière hydrogène sont en Auvergne-Rhône-Alpes : c'est une opportunité majeure pour positionner Lyon sur la lutte contre la pollution thermique. En étroit partenariat avec la Région, qui a lancé un projet soutenu par la Commission européenne, un plan complet sera déployé sur Lyon grâce à la mise en service de stations hydrogène dès 2020.

>>Un contrat de mobilité hydrogène pour les flottes de véhicules standards de la Ville de Lyon, et la flotte de bus circulant dans Lyon en partenariat avec la Métropole et le SYTRAL ;

>>Des taxis Lyonnais Vert Pomme, comme nouvel emblème de la ville
Je souhaite proposer l'accompagnement des compagnies de taxis ou de VTC qui seront volontaires, pour accélérer la transition énergétique : la Ville doublera la prime gouvernementale d'acquisition d'un véhicule propre, pour des voitures à hydrogène, avec l'aide de la Région et de la Commission européenne.

Parmi les autres mesures mises en œuvre :

>>Un plan parking centre-ville (à prix abordables) et plus de parkings P+R périphériques pour inciter à l'utilisation des TC pour entrer dans Lyon

>>Des navettes fluviales & bateaux taxis sur la Saône et le Rhône

-Quelle est votre position sur la réalisation de la future ligne de métro E ?

Je suis favorable à la future ligne de métro E. D'une manière générale, sur les 20 dernières années, Lyon a trop peu investi dans le développement d'un réseau structurant de transports en commun, en particulier le métro. J'en veux pour preuve l'ouverture à Lyon de seulement 2 stations de métro depuis 2001 (Vaulx-en-Velin la Soie et Oullins) quand la ville de Milan a réalisé dans le même intervalle, 8 extensions de métro, et 31 stations.

-Quelle est votre position sur l'aménagement long terme du Nœud Ferroviaire Lyonnais ?

Le débat public qui vient de s'achever sur le Nœud Ferroviaire Lyonnais est peu encourageant. La commission nationale conclut au coût élevé de l'enfouissement de la Part-Dieu et du contournement Est de l'agglomération lyonnaise par le ferroviaire. Qui plus est, l'absence d'unanimité et des questions techniques, notamment environnementales, ne sont pas aujourd'hui réglées. Pour ma part, je souhaite donner priorité au contournement Est, lequel peut être



partiellement financé par l'Europe, au titre de la politique visant à améliorer les voies ferroviaires d'accès.

-Comment comptez-vous coordonner les TER de l'étoile ferroviaire lyonnaise avec les TC du SYTRAL et obtenir une tarification unique ?

C'est une priorité que j'ai lancé via la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et qui nécessitera une forte articulation avec la métropole.

-Comptez-vous réaliser le bouclage du boulevard périphérique de Lyon - Anneau des Sciences?

Je suis favorable à la prolongation de TEO en direction du Sud pour terminer le bouclage du périphérique de Lyon. En revanche, il faut peut-être considérer que le tracé, décidé il y a une vingtaine d'années, ainsi que les modalités techniques ne sont plus d'actualité. Cette liaison doit être réalisée, mais le dossier initial, intitulé « Anneau des Sciences », doit être actualisé.

-Comptez-vous demander à l'Etat de terminer le grand contournement autoroutier Est de l'agglomération lyonnaise passant par Saint-Exupéry en le prolongeant vers le Sud directement, en restant à l'Est du Rhône, jusqu'au péage de Reventin-Vaugris?

Il faut absolument réaliser le grand bouclage Est de l'agglomération lyonnaise. C'est l'un des éléments qui permet de répondre à l'embolie que connaît actuellement l'agglomération. Qui plus est, ce grand contournement permettra un développement de Saint-Exupéry, sachant que c'est sur ce secteur que devra être réalisée la plateforme qui permettra le transfert du fret sur la voie Lyon-Turin.

-Quel calendrier envisagez-vous pour supprimer le passage de l'autoroute M6-M7 dans l'hyper-centre de l'agglomération et le requalifier en boulevard urbain?

La requalification de M6-M7 est indispensable. Il faut bien reconnaître que l'entrée de Lyon par le Sud, dans un paysage très minérale, péjore l'image de notre Ville. Mais, cette requalification doit être coordonnée avec l'amélioration de la liaison Nord-Sud, notamment par la prolongation de TEO. En décidant de requalifier sans avoir suffisamment anticipé, on peut imaginer que l'embolie A6-A7 soit



reportée sur d'autres secteurs de la Métropole par une sorte « d'effet plumeau ».

-Que proposez-vous pour augmenter le nombre des parkings-relais de périphérie actuellement saturés ?

Un grand plan parking doit être réalisé, à la fois aux entrées de ville, sous la forme de parkings-relais fortement connectés aux stations de métro ou de trams, et également dans Lyon, sous la forme de petits parkings avec des prix abordables pour les habitants, afin d'enlever progressivement la voiture de la surface, pour favoriser des espaces piétonnier et de modes doux.

3-Aménagement urbain, vieillissement de la population, développement économique

-Quelles dispositions comptez-vous prendre pour favoriser la réalisation de logements à prix abordable? À cet effet, pensez-vous mettre en œuvre une politique volontariste d'action foncière au niveau de la Métropole?

Oui, il faut lancer une nouvelle politique de maîtrise foncière à l'initiative de la Ville de Lyon et de la Métropole. Il n'existe pas de politique publique sans disponibilité foncière. Evidemment, une partie des réserves doit être mis à disposition d'une politique visant à la mixité sociale et à l'accès à la propriété pour les revenus moyens et modestes. Mais, il faut être lucide : cette politique n'aura qu'un effet marginal au regard du succès que connaissent la Ville et la Métropole. Dès lors, je pense qu'une réponse essentielle sera d'étendre les possibilités de logement sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais aussi dans sa périphérie. Pour cela, un système plus dense de transports publics est indispensable.

-Comment comptez-vous adapter la cité au vieillissement de sa population (coordination des aides et dispositifs existants, maintien à domicile, adaptation des logements et des transports, réalisation de nouveaux EHPAD, participation des seniors à la vie de la cité...).

Une politique juste et équilibrée vise à faire en sorte que les personnes âgées comme les jeunes, les étudiants comme les seniors, les actifs comme les inactifs, puissent vivre ensemble sur le territoire lyonnais



sans heurt et sans conflit. Le regard des jeunes sur les personnes âgées – et la réciproque aussi – sont autant de facteurs d’harmonie de la Ville et de la Métropole. Dès lors, la possibilité pour des séniors de loger un étudiant, les échanges qui peuvent se traduire par des services apportés par des jeunes aux personnes âgées, les animations, les activités culturelles et autres dispositifs doivent être développés. De même, il faut inscrire le parcours des personnes âgées dans un processus qui débute par toute une série de services (livraisons de repas à domicile, etc.), se poursuit dans des résidences-services et enfin aux EPHAD. Ces politiques doivent être menées par la Métropole mais en partenariat très étroit avec la Ville de Lyon qui est la plus appropriée, pour des raisons de proximité, pour bien identifier les besoins des personnes âgées.

-Que proposez-vous pour poursuivre et renforcer le développement économique de la Métropole?

- Le développement économique de la métropole doit être renforcé par un rapprochement avec la Région. Si l’on prend l’exemple de la formation et de l’apprentissage, on doit constater que c’est une compétence régionale. Dès lors, la Métropole doit user et disposer de toutes les politiques régionales pour renforcer son attractivité économique. On peut ajouter que les transports, la formation au sein des lycées, le soutien aux universités et à la recherche par les dispositifs du Contrat de Plan – dans lesquels la Région prend une place prépondérante – renforcent ce besoin de rapprochement. Il faut ajouter à ces dispositifs un rapprochement et une complémentarité entre la Ville de Lyon et la Métropole ne serait-ce qu’au sujet des disponibilités foncières, qui permettent d’accueillir des activités économiques nouvelles.

4-Écologie urbaine

-Quelles sont les mesures que vous envisagez pour réduire la pollution atmosphérique de notre cité et diminuer les émissions des gaz à effet de serre?-Pour lutter contre les ilots de chaleur en été, comptez-vous augmenter de manière significative la végétalisation urbaine, en particulier en plantant des arbres de haute tige dans l’espace public et en créant de nouveaux espaces verts publics de proximité?



L'action de la Ville de Lyon sur son environnement sera une priorité absolue de mon mandat, avant tout pour des raisons de santé publique. Il est indispensable de transformer l'espace urbain en faisant plus de place à la nature en ville, et ainsi créer un cadre de vie plus sain pour nos enfants, nos seniors, nos familles. En 5 ans, notre défi collectif est d'arriver à une plantation d'un arbre ou d'un arbuste par habitant –à titre comparatif, Milan planifie actuellement 2,5 arbres par habitant.

Lorsqu'une plantation en terre ne sera pas possible, comme c'est souvent le cas dans Lyon (faible enterrement du métro et des parkings souterrains), nous proposons de déployer la plus grande canopée urbaine végétale au monde, grâce à de tout nouveaux procédés technologiques matérialisés par de grandes armatures en forme de fleurs sur lesquelles la végétation reprendra ses droits.

>>Une véritable coulée verte et des îlots de rafraichissements, répartis dans toute la ville (choix des emplacements, des essences d'arbres et de fleurs, coloris par les habitants...)

>>De petits bacs avec une faible emprise au sol (1,1m) qui récoltent et enferment l'eau de pluie, et accueillent des structures en forme de corolles de fleurs de 3,5 à 4,5m de hauteur, sur lesquelles la végétation se déploie

>>Les structures en composite alimentent les plantes en eau selon leurs besoins, grâce à un système de capteurs numériques

>>Une fois recouverte (en 2 ans), la corolle permet de faire de l'ombre et de rafraichir entre 25 et 50 m² de sol.

La ville s'engage naturellement à faire sa part ! Chaque fois qu'un réaménagement le permettra et au fur et à mesure des travaux entrepris par la Ville, près de 5 000 mini jardins, avec plantation d'arbres ou d'arbustes seront créés partout dans Lyon.

A chaque naissance à Lyon, la Mairie financera la plantation d'un arbre, notamment des arbres fruitiers à proximité des logements.

Enfin, nous ferons appel à la mobilisation active des Lyonnais pour verdifier balcons, terrasses et cours intérieures d'immeubles, pour planter arbres, arbustes, et fleurs, avec l'accompagnement de fondations dont c'est le métier (mesures incitatives, choix des essences, hôtels à insectes, concours par quartiers...).



-Quelle politique pour la récupération et le stockage des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts publics et privés?

Au-delà des Corolles qui permettront de récupérer et de stocker les eaux pluviales, j'entends regarder très précisément la question de la gestion de la ressource eau en ville, et celle de la surface perméable à l'eau en ville. Nous voulons rendre à la ville des sols qui respirent et doubler la surface perméable à l'eau :

- en créant des jardins en pleine terre, avec plantation d'arbres et d'arbustes,
- en transformant le revêtement des sols pour remplacer le bitume et le béton par des sols techniques et poreux à l'eau.

-Comptez-vous prendre des dispositions pour rendre la lutte contre l'ambrosie plus efficace?

Sur l'ambrosie, il n'existe pas de meilleur dispositif que l'arrachage. Pour qu'il soit efficace, il faut s'appuyer les associations, les services de la Ville de Lyon et tous les dispositifs que l'on peut imaginer. Je pense qu'une sensibilisation sur ce sujet est absolument indispensable. Dès lors, il faut mobiliser les services de la Ville et utiliser tous les canaux d'informations possibles.

5-Règlement Local de Publicité de la Métropole de Lyon

-Quelle sera votre position relative au futur Règlement Local de Publicité de la Métropole de Lyon qui doit être adopté dès le début de la prochaine mandature?

-Êtes-vous d'accord pour réduire de manière importante la pression publicitaire dans l'espace public?

-Plus particulièrement, quelle est votre position vis-à-vis de la publicité par grands écrans vidéo couleur à images animées dite «publicité numérique», susceptible de distraire les automobilistes, les cyclistes et autres usagers de la voirie, ainsi que les piétons, et donc de provoquer des accidents de la circulation, nouveau type de publicité massivement rejetée par la population (rappelons que dans la consultation publique réalisée par l'UCIL et «Plein la Vue», 97% des citoyens consultés se sont déclarés défavorables à l'installation de ces écrans publicitaires, dont 90% très défavorables)



Les publicités deviennent de plus en plus agressives. Leur nombre est excessif et cela dégrade le paysage urbain tout comme, sur le périmètre métropolitain, les zones naturelles. Le Règlement Local de Publicité doit avoir pour objectif d'en réduire l'importance. Sur la publicité numérique, il faut suivre la même logique. Cette publicité peut être utile notamment pour faire connaître les dispositifs publics. En revanche, leurs excès et leurs emplacements – parfois dangereux en raison du fait qu'ils détournent parfois l'attention des automobilistes – doit amener à l'adoption d'un dispositif très parcimonieux.

Il est vrai qu'aujourd'hui, en ville, les écrans ne sont utilisés qu'à des fins publicitaires. Il est peut-être temps d'utiliser aussi le numérique pour rapprocher les administrés de leurs représentants. C'est pourquoi, dans mon Plan Proximité, j'ai proposé l'expérimentation de la mise en place de bornes interactives et d'écrans digitaux via lesquels les Lyonnais pourront solliciter directement leur Maire. Grâce à ces écrans, les citoyens pourront m'adresser directement leurs questions et faire remonter plus facilement tous les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien : il est urgent de mettre le numérique au service des citoyens. Parce qu'aujourd'hui, souvent, s'adresser à son Maire relève d'un véritable parcours du combattant administratif, le numérique permettra de développer l'interactivité entre les citoyens et leur Mairie, pour qu'ils soient toujours mieux informés, mieux accueillis et mieux écoutés.

Cette expérimentation se fera dans les principaux lieux de vie des arrondissements lyonnais, dans les sites où le passage est le plus important, en cohérence avec les usages des Lyonnais. Ils seront accessibles à tous pour que le numérique soit véritablement mis au service de la démocratie. Les écrans en ville ne doivent plus être qu'un symbole publicitaire, parfois trop présent, mais aussi un outil matérialisant un lien direct entre les citoyens et leurs élus, une porte d'accès pour tous au processus décisionnel.

